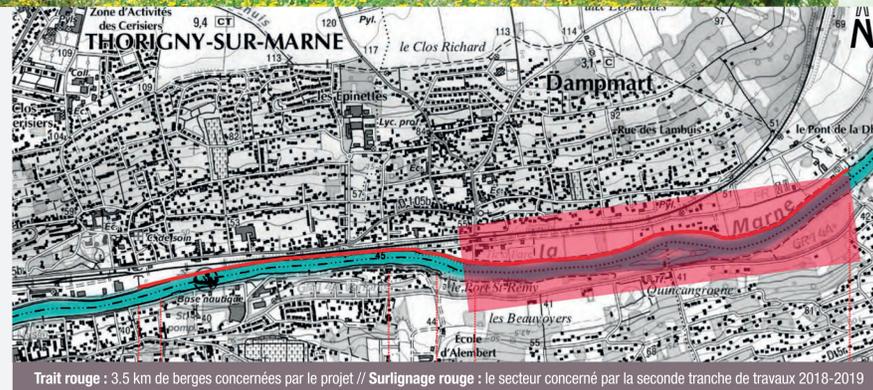


Aménagement des berges de Marne à DAMPMART & THORIGNY-SUR-MARNE

AUJOURD'HUI

DES BERGES ÉRODÉES & ARTIFICIALISÉES, UNE PROMENADE PEU PRATICABLE

- Les phénomènes de crue et de décrue associés au batillage du trafic de péniches expliquent en grande partie le mauvais état actuel des berges de la Marne.
- Les berges artificialisées (*dalles alvéolaires béton*) sont dégradées et ne favorisent pas la biodiversité du site.
- Le cheminement piéton mérite un aménagement mieux adapté pour la promenade tout en respectant le caractère naturel des lieux.



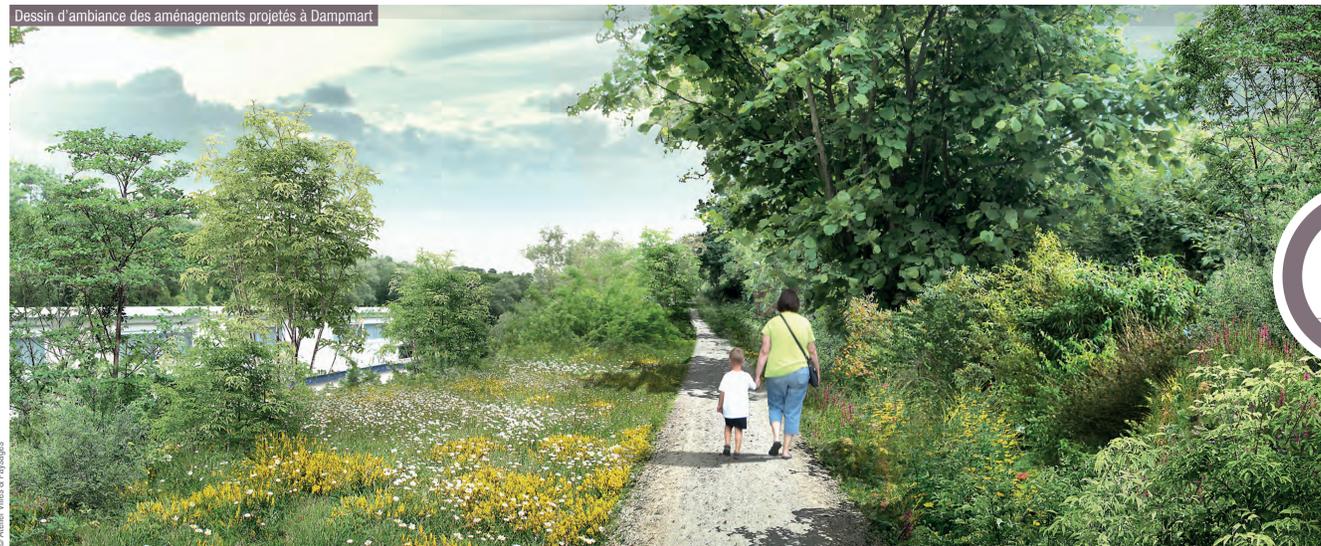
DEMAIN

UN PAYSAGE DE BERGES NATURELLES, UNE PROMENADE CONFORTÉE & SÉCURISÉE

- L'aménagement de 3,5 km de berges sur les communes de Dampmart et Thorigny-sur-Marne, allant de la passerelle de Chessy / Dampmart jusqu'au quai de Marne à Lagny-sur-Marne, a pour objectifs de "re-naturer" et stabiliser des berges artificialisées et dégradées, ainsi que de réaliser un cheminement piétons et cycles sécurisé et intégré au site.
- À pieds ou à vélo, cet itinéraire permettra de rejoindre de nombreux sites et promenades (la passerelle de Chessy et de Dampmart, la promenade régionale de la Dhuis...)

2^{ème} PHASE DE TRAVAUX : DE LA RUE DE L'ABREUVOIR À DAMPMART À LA PASSERELLE DE CHESSY-DAMPDMART

Dessin d'ambiance des aménagements projetés à Dampmart



Dessin d'ambiance des aménagements projetés à Dampmart



Iris des marais

LES AMÉNAGEMENTS

- Aménagement d'un chemin en grave naturelle de 1,8 km connecté aux promenades alentours (notamment à la passerelle de Chessy/Dampmart)
- Réaménagement de la rampe de mise à l'eau (en limite de la rue de l'Abreuvoir)
- Renforcement de la biodiversité par la renaturation des berges : démolition des aménagements bétonnés en berge, reprofilage et plantation de ces dernières & création de plages de graviers ou d'hélophytes favorables à la variation des milieux
- Stabilisation des berges érodées (par des techniques de génie végétal)
- Réalisation de travaux forestiers : sécurisation des abords du chemin : élagage et abattage des arbres instables et malades sur la base d'un diagnostic phytosanitaire & suppression de la végétation exogène (bambou, buddleia de David,...)
- Renforcement du contrôle des accès au chemin de halage vis-à-vis des engins motorisés

LA RENATURATION, C'EST QUOI ?

La renaturation consiste à redonner à un cours d'eau qui a été perturbé ou qui s'est dégradé, les caractéristiques proches de son état naturel.

La mise en herbe, la plantation d'arbustes et d'arbres sur les berges, favorisent leur stabilisation ainsi que la qualité des paysages. Ces opérations contribuent également à la qualité de l'eau, au développement de la flore et à l'installation durable d'espèces animales. On recrée ainsi une continuité écologique, facteur de biodiversité.

